Document d'information

RELATIONS CANADA-ESTONIE

Relations du Canada avec l'Estonie

- Le Canada n'a jamais reconnu l'annexion de l'Estonie par l'URSS et a été, en août 1991, un des premiers pays occidentaux à rétablir les relations avec ce pays.
- Le Canada a lancé plusieurs appels en faveur d'un retrait rapide, ordonné et complet des troupes russes de l'Estonie et des pays baltes voisins. Le Canada a également souligné son appui en ce sens lors de rencontres avec des représentants russes et attend de la Russie qu'elle respecte son engagement de retirer ses derniers soldats d'ici le 31 août 1994.
- Près d'un tiers de la population estonienne parle russe.

 Des observateurs des Nations Unies, de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et du Conseil de l'Europe s'accordent pour dire que l'Estonie ne viole pas les droits de ses minorités. Il n'en demeure pas moins que l'état difficile des relations entre les deux groupes constitue un sujet de préoccupation aux yeux de la communauté internationale. La CSCE mène déjà sur place une mission de «diplomatie préventive» chargée de promouvoir à long terme de meilleures relations et d'aider à l'édification d'une société de droit en Estonie. Le Canada a participé à cette mission.
- Avec 21 350 citoyens d'origine estonienne, dont la plus grande partie est concentrée à Toronto, le Canada compte la plus importante communauté estonienne à l'étranger.

Commerce

- Le commerce bilatéral a dépassé de justesse les 15 millions de dollars en 1993.
- Les produits importés d'Estonie sont régis par le Tarif de préférence général (TPG), ce qui en facilite l'accès au marché canadien.
- Le Canada et l'Estonie ont conclu un accord en matière de commerce qui établit un cadre équilibré de droits et d'obligations et fixe les règles relatives à la conduite des relations commerciales entre les deux pays. En vertu de l'accord, chacun des pays accorde à l'autre le traitement de la nation la plus favorisée.